

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants 2018-20



Financeurs et co-financeurs : Direction générale de l'enseignement scolaire, Ministère de l'intérieur - direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité

Objectifs : Les formations ont pour but de favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Objectifs généraux : Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation

Description : Les formations portent sur trois axes d'apprentissage :
- l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en oeuvre dans la société française ;
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

Cette formation est assurée par des enseignants en Français Langue Seconde, des enseignants des UPE2A, ou des membres d'associations diplômés en FLE-FLS

Périmètre de recrutement : Région

Commentaires frais restants : Gratuité de l'action (prise en charge par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation Nationale)
Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (formations linguistiques de l'OFII ou de type ASL)

Prescripteurs : Direction territoriale - Office français de l'immigration et de l'intégration

Public visé : Primo-arrivant

Dates : Début : 01/09/2018 - Fin : 30/06/2020
Ces dates sont données à titre indicatif

Source : <http://>